

Réunion de la Commission Carrières du Cemagref du 1^{er} avril 2010
Déclaration liminaire des représentants du personnel

Les représentants du personnel tiennent à redire leur profond désaccord avec la position exprimée par le Directeur Général en réunion du CTPC du 16 mars au sujet des demandes budgétaires que s'apprête à faire l'Etablissement pour les 3 ans qui viennent.

Alors que le nombre de CDD ne cesse d'augmenter (jusqu'à 35 % des effectifs "recherche" dans les niveaux ingénieurs et chercheurs) et les conditions de travail de tous de se dégrader, que le recrutement de hors-statut (en lieu et place de titulaires "recherche") a des répercussions négatives sur les possibilités de promotion par concours internes, la direction du Cemagref refuse de demander des créations d'emplois de titulaires à hauteur des besoins des activités en cours, pour régulariser les emplois précaires et décharger la pression qui pèse sur les agents. Au lieu des 100 emplois minimum qui seraient nécessaires, elle n'envisage de demander qu'une douzaine de créations d'emplois, et uniquement pour permettre le développement de nouvelles activités ! Les représentants du personnel jugent cette attitude de la direction incompréhensible et lui demandent de reconsidérer sa position.

Au chapitre des rémunérations, les représentants du personnel réitèrent également leur demande que la direction répercute – y compris dans ses demandes budgétaires - les besoins des personnels en terme de revalorisation des salaires et des carrières pour tous et ne nous inflige pas les fausses et dangereuses solutions de la PES et de la PIC (Prime dite "d'excellence scientifique" et "Prime d'Intéressement Collectif" annoncée) qui ne répondent pas aux problèmes de pouvoir d'achat et de disparités de rémunérations au sein de l'Etablissement et génèreraient au contraire davantage d'inégalités et de tensions entre collègues.

Les représentants du personnel SUD-Recherche-EPST / FO / CGT